

# Le Rotaract soutient les « Étoiles Bleues »

Partenaire de la première heure, le Rotaract Hyères-Carqueiranne organise samedi 14 novembre au mas du Pourret une soirée de gala au bénéfice de l'association « Les Étoiles Bleues ». « Le Rotaract est le Rotary des 18-30 ans. Nous sommes un groupe de jeunes étudiants, chefs d'entreprises, viticulteurs... de tous horizons sociaux motivés et dynamiques et nous œuvrons pour soutenir des associations locales » explique le président Jean-Marie Novaro.

Afin d'attirer un maximum de participants, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands en proposant un gala avec une première partie animée par une chanteuse, un repas gastronomique et une soirée dansante le tout pour 45 euros. Une initiative qui va droit au cœur de Gilles Bidaut, président des « Étoiles Bleues » et



De g. à d. : Jean-Marie Novaro, Jean-François Charrat et Gilles Bidaut, vice-président et président des « Étoiles Bleues », Dominique et Claude Bertaut.

(Photo C. P.)

de Claude et Dominique Bertaut, les parents d'Audrey, gendarme tuée à Collobrières le 17 juin 2012.

« Depuis ce terrible drame, la famille Novaro du mas du Pourret et le Rotaract nous épaulent. Grâce à leur soutien et celui de tous nos par-

tenaires, l'association est aux côtés des orphelins de la gendarmerie de la région PACA et depuis peu de Lorraine et de Bourgogne, les régions d'origine d'Alicia et d'Audrey. Nous espérons que cette soirée ouverte à tous sera un succès ».

Le président rappelle également que l'opération « Le blé des Étoiles Bleues » est en cours et que les sachets de blé sont en vente dans les 35 boulangeries partenaires du département.

C. P.

Réservations : 06.14.10.51.36.

# La Foulée des Étoiles Bleues se prépare

Ancrée dans le calendrier sportif pierrefeucain, la Foulée des Étoiles Bleues va connaître sa troisième édition les 20 et 21 juin.

Organisée à la mémoire d'Audrey Bertaud et d'Alicia Champlon, les deux gendarmes assassinées en service à Collobrières le 17 juin 2012, la manifestation rassemble chaque année plus de 800 participants. Un cap qu'elle compte bien dépasser grâce à un programme enrichi de plusieurs nouveautés et étalé sur deux



**L'épreuve devrait connaître l'affluence.** (Photo C. P.)

jours. Les inscriptions en ligne sont déjà nombreuses, alors il n'y a plus une minute à perdre...

### Le programme

**Samedi 20 juin : 18 h, la Foulée des p'tites étoiles (de**

6 à 12 ans). 19 h, la Foulée d'Audrey et Alicia, parcours de 6 km réservé aux femmes (course ou marche). 19 h 45, canicross de 6 km. 21 h 30, la Nuit des étoiles bleues, nocturne de 14 km. **Dimanche 21 juin : 8 h, le Trail des Étoiles Bleues 32 km ; 8 h 30, Canitrail ; 14 km ; 9 h 30, la Foulée des Étoiles Bleues.**

Infos :

[www.17street.com](http://www.17street.com)

Contact : 06.95.59.39.67.

Inscriptions en ligne :

[www.timingzone.com](http://www.timingzone.com)

# Répétition générale à Pierrefeu avant « La foulée des étoiles bleues »

**A**ncien gendarme et sportif aguerri, Laurent Urban s'est converti dans l'organisation d'événements sportifs et festifs. Avec sa société L7 Street, il organise depuis trois ans la manifestation emblématique de l'association Les étoiles bleues : La foulée des étoiles bleues. Une manifestation qui a pris beaucoup d'ampleur en peu de temps, rassemblant plus de 500 participants en 2014. Rencontre.

**Qu'alliez-vous proposer pour cette nouvelle édition ?**

L. U. : Plein de nouveautés sont au programme. Déjà la manifestation va se tenir sur deux jours, le samedi 20 et le dimanche 21 juin. En plus du trail des étoiles bleues de 32 km et du parcours des étoiles de 14 km, il va y avoir une course réservée aux enfants de 6 à 12 ans, une course pour les femmes et une nocturne de 14 km.



**Des gendarmes sont venus de tout le département, hier matin, pour participer à la reconnaissance du parcours de la prochaine édition de « La foulée des étoiles bleues », qui se tiendra les 20 et 21 juin.** (Photo C. P.)

Nous proposerons également un canitrail dimanche. Il y aura un classement scratch, un classement par catégories, un pour les clubs, les gendarmes et les forces de sécurité ainsi qu'un challenge deux courses/deux jours pour les plus courageux.

**Et pour s'inscrire ?**

Il suffit de se rendre sur le site « La foulée des étoiles bleues 2015 ». Attention, les places sont limitées à 500 pour les 14 km et à 300 pour le trail 32 km ! Nous espérons bien faire le plein. Il ne faut pas oublier que les fonds récoltés servent à soutenir les orphelins de la gendarmerie.

C. P.



**Laurent Urban, l'organisateur de l'épreuve.**

## Reconnaissance du parcours et recueillement

Répétition générale hier matin à Pierrefeu pour les organisateurs de « La foulée des étoiles bleues » qui ont proposé aux gendarmes du département de découvrir en avant-première les parcours de la manifestation sportive qui se tiendra le 20 et 21 juin. Venus de Toulon, Hyères, Gassin, Draguignan, Brignoles..., ils étaient plus d'une centaine à répondre à l'invitation. Accueillis par le Capitaine Walinski, commandant de la Communauté de brigades de Pierrefeu-Collobrières, et par le président des étoiles bleues, Gilles Bidaut, les participants se sont rassemblés devant la stèle commémorative pour respecter une minute de silence à la mémoire de leurs collègues et amis



**Le colonel Damien Choutet, commandant du groupement du Var, s'est élancé aux côtés de ses troupes.**

Audrey et Alicia, avant de s'élancer sur les pistes des Maures pour 14 ou 6 km : « Cette matinée va nous permettre de tester les parcours mais c'est surtout l'occasion de nous retrouver entre nous ».

C. P.

# « Les Étoiles Bleues » poursuit sa mission



**Gilles Bidaut entouré de Patrick Martinelli et de Marc Benintendi.** (Photo C. P.)

L'assemblée générale de l'association « Les Étoiles Bleues » s'est tenue, samedi soir, salle André-Malraux.

Entouré du maire Patrick Martinelli et de l'adjoint aux associations Marc Benintendi, le président Gilles Bidaut a dressé le bilan d'activités et le bilan financier 2015 avant de présenter les projets 2016 : « La première manifestation sera un grand loto qui aura lieu dimanche 27 mars à 15 h ici-même. Un match de foot entre des célé-

*brités et des gendarmes est actuellement à l'étude. La 4<sup>e</sup> édition de la Foulée des Étoiles Bleues sera organisée les 25 et 26 juin en partenariat avec Olivier Berzal ».*

Le président a ensuite rappelé que l'action des Étoiles Bleues était principalement liée aux dons et partenariats financiers.

Après les remerciements d'usage, un diaporama des activités de l'année a été projeté pour clore la réunion.

C. P.

# Drame de Collobrières : les accusés devant les juges

A l'ouverture du procès devant les assises du Var, pour les meurtriers des gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud, Abdallah Bourmezaar continue à insister et Innocent Inès Farhat

Si elle reconnaît avoir tiré sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud, Abdallah Bourmezaar ne reconnaît pas avoir tiré sur le gendarme Innocent Inès Farhat. Le procureur général, Jean-Louis Pons, a déclaré devant les assises du Var, mardi 10 septembre, que Bourmezaar avait tiré sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud, mais qu'il n'avait pas tiré sur le gendarme Innocent Inès Farhat. Bourmezaar a déclaré qu'il avait tiré sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud, mais qu'il n'avait pas tiré sur le gendarme Innocent Inès Farhat.

Le procureur général, Jean-Louis Pons, a déclaré devant les assises du Var, mardi 10 septembre, que Bourmezaar avait tiré sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud, mais qu'il n'avait pas tiré sur le gendarme Innocent Inès Farhat. Bourmezaar a déclaré qu'il avait tiré sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud, mais qu'il n'avait pas tiré sur le gendarme Innocent Inès Farhat.



## Enquêteurs convaincus du rôle actif d'Inès Farhat

Un enquêteur a déclaré devant les assises du Var, mardi 10 septembre, qu'il était convaincu du rôle actif d'Inès Farhat dans le drame de Collobrières. L'enquêteur a déclaré qu'il avait vu Inès Farhat tirer sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud.



Les accusés de l'affaire, à gauche, Inès Farhat et Abdallah Bourmezaar.

## Bourmezaar n'a pas été mis en jeu, selon un gendarme

Un gendarme a déclaré devant les assises du Var, mardi 10 septembre, qu'il n'avait pas mis Abdallah Bourmezaar en jeu dans le drame de Collobrières. Le gendarme a déclaré qu'il avait vu Abdallah Bourmezaar tirer sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud.



Le procureur général, Jean-Louis Pons, devant les assises du Var.

## « Les familles se prennent la cruauté des faits en plein visage »

Les familles des victimes se sont prises la cruauté des faits en plein visage lors de l'ouverture du procès devant les assises du Var, mardi 10 septembre. Les familles ont été présentes dans la salle d'audience et ont suivi le déroulement du procès.



Les familles des victimes présentes lors de l'ouverture du procès devant les assises du Var.

## Un pistolet inutilisable

Un pistolet inutilisable a été découvert lors de l'enquête sur le drame de Collobrières. Le pistolet a été trouvé dans la voiture de Abdallah Bourmezaar.



Le pistolet découvert lors de l'enquête sur le drame de Collobrières.

## Quatre balles mortelles tirées à plus de distance

Quatre balles mortelles ont été tirées à plus de distance lors du drame de Collobrières. Les balles ont été trouvées dans la zone de l'accident.



Les accusés de l'affaire, à gauche, Inès Farhat et Abdallah Bourmezaar.

## Les échos du procès

Le procureur général, Jean-Louis Pons, a déclaré devant les assises du Var, mardi 10 septembre, que Bourmezaar avait tiré sur les gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaud, mais qu'il n'avait pas tiré sur le gendarme Innocent Inès Farhat.



Les familles des victimes présentes lors de l'ouverture du procès devant les assises du Var.

## Suivre le procès sur nos sites



Vous pouvez suivre le procès sur nos sites internet. Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder aux pages dédiées.

# « Audrey était une gendarme heureuse »

**PROCÈS.** Le meurtre de deux gendarmes à Collobrières (Var) en 2012 par un délinquant récidiviste avait provoqué une vive émotion. À la veille de l'audience, le frère de l'une des victimes livre ses sentiments.



Collobrières (Var), le 19 juin 2012. Un hommage national avait été rendu aux deux gendarmes tuées, Audrey Bertaud et Alicia Champion.



Abdallah Bourmizlar, 32 ans, a reconnu avoir tué les deux jeunes femmes lors d'un cambriolage.

C'EST UN DÉLINQUANT multirécidiviste de 32 ans, Abdallah Bourmizlar, qui commença à partir de ce matin-là devant la cour d'assises de Dragagean (Var) pour les meurtres de deux jeunes gendarmes, l'adjudant Alicia Champion, 29 ans, et le chef Audrey Bertaud, 36 ans. La compagnie de l'accusé, Jean Parbat, 32 ans, est jugée pour complicité. Le soir du 17 juin 2012, les forces de l'ordre avaient été appelées peu après 22 heures pour un cambriolage dans le village de Collobrières, perché dans le massif des Maures. Abdallah Bourmizlar avait réussi à s'échapper de l'arme de service d'Audrey Bertaud avant de fuir. Il était ensuite allé à la poursuite d'Alicia Champion, partie rejoindre son véhicule pour appeler des renforts. Égaré dans une zone boisée, elle n'aurait pu retourner à la tête matriculée de Bourmizlar qui l'avait lachée de trois mètres dans la nuit. Un scénario national avait été rendu aux deux gendarmes. Leur récit en service avait même été transmis oralement.

Dans la première nuit, le frère d'Audrey Bertaud, Stéphane, 43 ans, policier de Paris, romancier de la littérature et un bon journaliste.

Quel était Audrey, votre sœur ?  
**STÉPHANE BERTAUD.** Audrey était une ravissante jeune femme. C'était un rayon de soleil, un optimisme à toute épreuve. Audrey, c'était une maison qui admettait ses filles, Emma et Lily. Audrey, c'était la tendresse, elle allait prendre soin de ses parents. Elle avait toujours pour eux de petites attentions. Audrey, c'était aussi la fraternité. Mais c'était bien plus qu'une petite sœur, elle était une confidente, une amie. Audrey, c'était la gentillesse et la générosité. Elle avait le don d'entrevoir les moments

où elle devait intervenir et de grands moments de bonheur, juste comme ça, pour que les gens autour soient heureux. Elle était magique.

**Phéopros 4940**  
**elle devenue gendarme ?**  
Elle aimait les voitures. Elle était équilibrée, dans les valeurs qu'elle représentait. Elle avait le sens de l'ordre les gens. Audrey, c'était une femme très réfléchie et très humaine.

dans ses rangs. Son frère, c'était ses soeurs. Ce sœur suffisait à attirer les regards. Jamais méprisante, elle trouvait les mots pour rendre en confiance et trouver une solution aux problèmes.

**Qu'attendez-vous de ce procès ?**  
Cela fait deux ans et demi qu'Audrey et Alicia ont été assassinées, la douleur est profonde et quotidienne. On attend que justice soit rendue, mais aucune sanction ne sera à la hauteur de notre peine. On veut compensation pour leur vie et assassinat de deux gendarmes, mais sont les consciences

qu'il est de leur devoir de rendre compte de ce qui s'est passé. L'assassinat et choqué des enfants, des parents, des amis, des collègues et tout un pays ?

**On me reproche également une réaction de la justice. Je pense que si Audrey et Alicia avaient eu quel y avait un bonjour potentiellement évitable à cette époque, elles seraient intervenues de manière différente et seraient encore parmi nous.**

**« Sa voix résonne encore dans ma mémoire. Son absence est abyssale. Cela obsède, ronge, c'est lancinant. Malgré cela, il faut vivre. »**

Stéphane, le frère d'Audrey Bertaud



Audrey Bertaud intervenait sur un cambriolage. Son meurtre avait réussi à se tenir de l'arme de la compagnie avant de fuir. (D. G. / Gendarmes)

**Comment vous êtes-vous préparé à cette audience ?**

J'ai lu l'ordonnance de mise en accusation, pour savoir ce qui s'est réellement passé ce 17 juin. Mais on ne se prépare pas à un tel procès, on s'effrite. Personne n'est prêt à entendre la rétrospective d'un drame qui raconte le meurtre d'un membre de sa famille. Mais nous serons présents, unis, et nous lutterons.

**De quelle manière votre vie a-t-elle changé ?**

Un bel drame lorsque un jour rouge on était en service. Tout me rappelle ça. Ça me rappelle ce coup de téléphone quotidien : « Salut, c'est moi, ça va ? » ou une réponse encore dans ma mémoire. Son absence est abyssale. Cela obsède, ronge, c'est lancinant. Malgré cela, il faut vivre.

**Le justice a-t-elle fait en laissant ces hommes libres ?**

Je ne pense pas être objectif sur cette question. Lorsque l'on est un journaliste du passé du meurtre, l'ai eu du mal à comprendre pourquoi un homme était en liberté dans ce village de Collobrières, sans que les forces de l'ordre ne soient au courant de sa présence. La semaine qui précédait le drame, il comparait pour avoir agité sa poche dans la nuit. Les gendarmes, l'assassinat des jeunes gendarmes par M<sup>lle</sup> Gaudin, pour les personnes avec le coup de la nuit. Une fois en une occasion sur un dossier ? Non, mais à tout une dizaine de lettres à la maison de la nuit pour lui demander des explications, mais il n'a jamais eu de réponse de sa part.

Photo: Gendarmes / D. G. / Gendarmes